



CONVENTION « BENEVOLAT »

Entre :

d'une part :

L'établissement ou service :

Géré par l'APAJH YVELINES

Représenté par Mr/Mme nom Direction, par délégation de Mr Alec de GUILLENCHMIDT,
Président de l'APAJH Yvelines

et d'autre part :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Toute personne bénévole qui souhaite mettre à disposition d'un établissement ou service une partie de son temps et de son aide aux personnes accompagnées ou accueillies dans les structures pour apporter un appui complémentaire à l'encadrement de groupes, s'engage à :

- Prendre connaissance de la charte associative sur le bénévolat et y adhérer
- Prendre connaissance du projet associatif
- Prendre connaissance du projet d'établissement ou de service et à y adhérer
- Prendre connaissance du règlement de fonctionnement et du livret d'accueil de la structure

Mission :

Personne responsable :

Temps et/ou fréquence :

Moyens matériels éventuels :

Temps de réunions, de réflexions ou d'échanges prévus :

Les parties sont engagées à mutualiser leurs efforts et leurs réflexions pour permettre un accompagnement global de qualité à toutes les personnes accompagnées dans l'établissement.

Date :

Signature de la personne bénévole :
(précédée de la mention « lu et approuvé »)

Signature de la Direction :